

Charte du visiteur des musées de la Ville de Paris

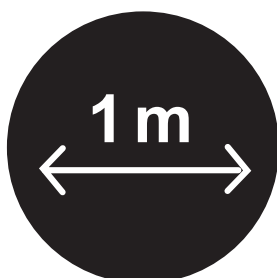
Valable à partir du 14 mars 2022



Pour les expositions temporaires, la réservation d'un créneau horaire est vivement conseillée sur www.billetterie-parismusees.paris.fr.



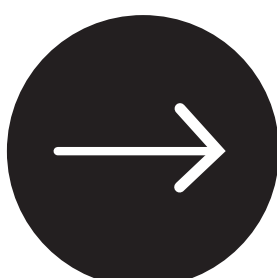
Le port d'un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 est recommandé pour tous les visiteurs de plus de 6 ans.



Veuillez respecter un mètre de distance avec les autres visiteurs et le personnel.



Lavez-vous régulièrement les mains, notamment avant de pénétrer dans le musée. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'entrée.



Pendant votre visite, respectez les indications de sens du parcours.